

# Le temple

Pays de Lamastre



Crédit photo : Les orgues (Michel Rissoan)



*Construit en 1822, cet édifice repose sur les vestiges de l'antique forteresse des seigneurs de Retourtour, datant du XIe ou XIIe siècle. Il préserve fièrement le donjon en tant que clocher, orné de superbes fenêtres.*

## Infos pratiques

Categorie : Patrimoine culturel

# Description

Sa taille donne la mesure de l'importance de la communauté protestante de Desaignes au début du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Pendant la période dite "concordataire", 1801-1905, l'Etat, par le ministère des cultes, exerçait un contrôle sur les églises.

Sur le flan est du Temple, au-dessus des trois fenêtres, vous lirez la date de construction, le nom du maçon et le nom du Roi, Louis XVIII, qui en a autorisé la construction et l'a subventionné pour un peu moins du tiers de son coût, le reste ayant été apporté par les paroissiens.

En façade, près de la fenêtre à colonnettes identiques à celles du clocher et provenant de l'ancienne forteresse, on distingue une pierre gravée portant ces mots : "Ma maison est maison d'oraison, I.H.S. 1608".

Cette pierre était en façade d'un premier Temple construit en 1608, probablement en application de l'Edit de Nantes (1598), puis détruit en 1684 un an avant la révocation de cet édit par Louis XIV.

Elle aurait été conservée dans l'église et ramenée en 1822, 138 ans plus tard.

Le Temple a été victime d'un incendie en 1962 qui détruisit l'intérieur et le petit musée protestant qu'abritait le clocher.

Un orgue pneumatique de marque Khun de 1930, un orgue mécanique Mutin-Cavaillé-Col de 1900 et un piano à queue Erard également centenaire sont à l'origine des "concerts de Desaignes" qui ont lieu chaque année depuis 1968.

# Situation géographique



# Toutes les infos pratiques

## Informations pratiques

### Ouverture:

Toute l'année, tous les jours.

### Tarifs:

Gratuit.

*Fiche mise à jour par Office de Tourisme du Pays de Lamastre le 24/09/2024*

## Contact

Place du temple

07570 Désaignes

Tél. 04 75 06 48 99

[accueil@paysdelamastre.fr](mailto:accueil@paysdelamastre.fr)